



Chapitre 6

Comment l'urbanisation influence-t-elle la consommation alimentaire ? Enseignements dégagés des enquêtes budget-consommation

Pour mieux comprendre les effets de l'urbanisation et de la hausse des revenus sur la demande des produits alimentaires dans la sous-région, AGWA a demandé à ReSAKSS/Afrique de l'Ouest d'analyser des résultats des enquêtes budget-consommation dans les huit pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger, Sénégal et Togo (Tableau 6.1). Ces pays sont représentatifs d'une diversité d'expériences quant à leur degré d'urbanisation et leurs niveaux et taux de croissance des revenus par habitant au cours des vingt dernières années. Les données étaient suffisantes pour effectuer des analyses détaillées pour tous les pays sauf le Bénin. Dans cinq de ces pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Sénégal), deux enquêtes budget-consommation étaient disponibles pour, respectivement, la fin des années 1980 ou les années 1990, et 2005 ou ultérieurement—ce qui a permis d'examiner l'évolution des dépenses alimentaires (Taondyandé et Yade, 2012b).⁵² Le chapitre complète cette analyse avec les données de deux enquêtes budget-consommation au Nigeria datant de 2003/04 et 2009/10 (NBS, 2007 ; NBS, 2012a).

Ce chapitre analyse les parts du budget alimentaire que les consommateurs dans chacun de ces pays consacrent aux principaux groupes d'aliments et à des denrées particulières. Pour les pays inclus dans l'étude de ReSAKSS, il examine également les modes de dépenses selon le quintile de revenus, le milieu urbain et rural et la date des enquêtes afin de déterminer comment ces dépenses varient au sein de la population. Le chapitre quantifie ensuite l'effet de la croissance des revenus sur les modes de consommation en estimant pour chaque pays les élastici-

tés-revenu de la demande et les parts marginales de budget alimentaire pour ces denrées par pays. Enfin, il discute des implications de la hausse des revenus pour la croissance potentielle du marché national.

6.1 Problèmes méthodologiques

En dépit de l'utilité des enquêtes budget-consommation pour une meilleure compréhension de l'effet de facteurs clés comme le revenu et l'urbanisation sur la demande des produits alimentaires, il convient de souligner que l'interprétation de leurs résultats est sujette à quelques réserves. Premièrement, la plupart des enquêtes budget-consommation ne mesure que les dépenses alimentaires des ménages et non la consommation réelle d'aliments. Cette dernière pourrait s'estimer en divisant les dépenses consacrées aux aliments individuels par leur prix à la date de collecte des données de l'enquête, mais l'exactitude des résultats pourrait être sujette à caution en raison de la qualité des données disponibles sur les prix. Deuxièmement, les données ne sont recueillies que pour une seule année, dont les prix pourraient dévier de la norme et donc introduire des distorsions dans la part relative des dépenses consacrées aux divers produits alimentaires. Troisièmement, ces enquêtes ont été

Tableau 6.1 Enquêtes budget-consommation analysées par ReSAKSS

Pays	Années 1990	Années 2000
Bénin		2007
Burkina Faso	1994	2009
Côte d'Ivoire	1993	2008
Ghana	1992	2006
Mali	1989	2006
Niger		2005
Sénégal	1994	2002
Togo		2006

⁵² L'étude se fonde sur le travail effectué sur le terrain avec des équipes nationales dans chaque pays, en collaboration avec ReSAKSS et Michigan State University. Voir Taondyandé and Yade, 2012b, pour plus de détails.

menées dans différents pays et pour des années différentes, ce dont il faut tenir compte lorsque l'on compare les pays et les habitudes au fil du temps. Il faut donc interpréter les résultats des enquêtes budget-consommation avec prudence et les comparer à d'autres sources de données comme les bilans alimentaires.

6.2 L'importance des dépenses alimentaires dans les budgets des ménages

Les dépenses alimentaires représentent un pourcentage élevé des dépenses totales des ménages selon les enquêtes pays de ReSAKSS, dans une fourchette comprise entre 39 % en Côte d'Ivoire et 62 % au Bénin (Tableau 6.2). L'enquête budgétaire nationale du Nigeria (Nigeria National Budget Survey) de 2009/10 estime ce chiffre à 65 % pour l'ensemble de sa population (55 % dans les zones urbaines et 72 % dans les zones rurales) (NBS, 2012a). Ces chiffres n'ont guère changé par rapport à l'enquête de 2003/04 qui avait relevé que 64 % des dépenses totales étaient consacrées à l'alimentation (58 % dans les zones urbaines et 67 % dans les zones rurales) (NBS, 2007).

Dans les sept pays pour lesquels nous disposons de données sur les dépenses par groupes de revenus, plus les revenus par personne étaient faibles, plus le pourcentage des dépenses des ménages consacrés à l'alimentation augmentait, absorbant entre 55 % et 70 % des dépenses totales pour le quintile le plus

pauvre de la population, par rapport à 30 % et 55 % pour le quintile de revenus les plus élevés, selon le pays. Le Tableau 6.2 indique également que la part de l'alimentation dans les dépenses totales des ménages ne diminue que très modestement pour les quatre premiers quintiles de revenus et reste supérieure à 50 % dans tous les pays (sauf la Côte d'Ivoire), et ne baisse substantiellement que pour les quintiles de revenus les plus élevés. Cette tendance apparaît en partie parce que les différences entre les revenus médians sont beaucoup plus prononcées entre le quatrième et le cinquième quintiles qu'entre les autres quintiles.

Ces chiffres soulignent deux principales problématiques de politique : (1) le dilemme des prix des alimentaires auquel sont confrontés les décideurs politiques et (2) la part disproportionnée du segment de revenus supérieurs dans les dépenses alimentaires totales. Comme les consommateurs consacrent un pourcentage très élevé de leur budget total à l'alimentation, ils ne disposent que d'une marge de manœuvre très limitée, surtout s'ils sont pauvres, pour absorber des hausses de prix alimentaires sans réduire leur consommation. Politiquement parlant, il n'est donc guère possible d'encourager la production alimentaire nationale en augmentant les prix (en rehaussant les droits à l'importation, par exemple). Par ailleurs, comme les segments de revenus moyens et supérieurs absorbent de grandes parts des dépenses alimentaires nationales, il est important de mieux comprendre leur demande et leurs implications sur le développement du marché alimentaire national.

Tableau 6.2 Pourcentage des dépenses totales des ménages consacré à l'alimentation, selon le quintile de revenus^a

Pays	Année	Quintiles de revenus (ordre ascendant)					National
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	
Bénin	2007						61.7
Burkina Faso	2003	69.6	68.3	65.4	60.4	41.7	53.6
Côte d'Ivoire	2008	51.3	49.8	46.8	43.1	29.9	38.6
Ghana	2006	60.6	59.0	57.1	53.6	45.0	51.0
Mali	2006	58.3	59.2	57.5	51.6	31.4	43.4
Niger	2005	60.5	62.9	64.7	63.6	55.5	60.1
Sénégal	2002	54.8	53.0	53.1	52.8	47.1	45.3
Togo	2006	65.7	63.9	61.2	55.2	43.5	51.6

Source: Taondyandé et Yade, 2012b

^aQ1 = quintile de revenus le plus bas, Q5 = le plus élevé

6.2.1 Evolution des dépenses alimentaires urbaines

Le Tableau 6.3 présente la proportion des dépenses alimentaires totales effectuées en zone urbaine et son évolution au fil du temps dans les six pays pour lesquels nous disposons de deux enquêtes. Il montre l'importance croissante des marchés alimentaires urbains pour tous les groupes de denrées et tous les pays. Les dépenses alimentaires urbaines représentaient 30 % des dépenses alimentaires totales au Burkina Faso (2009), 38 % au Nigeria (2009/10), 40 % au Mali (2006) et entre 50 % et 60 % en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Sénégal à la date des dernières enquêtes. Le chiffre total pour le Nigeria semble bas, étant donné le degré d'urbanisation du pays, mais les parts représentées par les zones urbaines sont plus importantes (et en augmentation au fil du temps) pour les produits de haute valeur comme les produits d'origine animale, les fruits et légumes et les boissons. Malgré la progression de la consommation alimentaire urbaine en termes absolus et relatifs, les marchés alimentaires ruraux restent toutefois importants, surtout dans les pays moins urbanisés.

En ce qui concerne la ventilation des dépenses alimentaires urbaines entre les différents groupes de denrées (Tableau 6.4), la Côte d'Ivoire a opéré, pendant la période entre les deux enquêtes, une nette transition en faveur des produits d'origine animale et le poisson, les fruits et légumes et racines et tubercules au détriment des céréales et « autres produits alimentaires ». Le Ghana et le Sénégal ont connu une évolution similaire, quoique moins prononcée. La part de la viande dans les dépenses est restée élevée au Ghana à 27 % et a augmenté de 29 % à 33 % au Sénégal. Au Mali, la part du budget consacrée aux céréales, à la viande et au poisson a augmenté au détriment des huiles végétales et autres produits alimentaires.

Au Nigeria, en revanche, la part des dépenses alimentaires en zone urbaine consacrée aux féculents a augmenté entre 2003/04 et 2009/10, celle des produits d'origine animale a fortement chuté tandis que celle des fruits et légumes a augmenté. Ces changements reflètent peut-être le fait que,

pour s'adapter à la hausse des prix alimentaires de 2009/10, les consommateurs ont réduit leur consommation de produits d'origine animale plus coûteux pour préserver leur consommation calorifique de base. En zone urbaine au Nigeria, la part du budget en hausse la plus nette en 2009/10 par rapport à la période précédente, est celle consacrée aux racines et tubercules, ce qui semble indiquer que les consommateurs se sont tournés vers ces denrées cultivées localement lorsque le prix des céréales vendues sur le marché international a flambé. Le gari, en particulier, semble avoir été un produit de remplacement pratique pour la restauration rapide pendant cette période d'envolée des prix du riz. Les données pour le Burkina Faso de 2009 indiquent également une forte augmentation des céréales au détriment des autres groupes d'aliments par rapport à l'enquête antérieure (1994), probablement pour des raisons similaires, les consommateurs cherchant à préserver leur consommation calorifique de base aux dépens de la diversité alimentaire.

6.3 Structure des dépenses alimentaires selon les principaux groupes d'aliments

Le Tableau 6.5 présente les dernières données relatives aux parts du budget alimentaire consacrées aux principaux groupes d'aliments dans chacun des huit pays compris dans l'étude ReSAKSS ainsi que des informations comparables pour le Nigeria. Dans sept des neuf pays, les céréales représentent la plus grande part des dépenses alimentaires totales. Parmi eux se trouvent quatre pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal) et trois pays du littoral (Nigeria, Côte d'Ivoire et Togo). En Côte d'Ivoire, la forte part des céréales reflète principalement l'importance du riz. Au Nigeria, les racines, les tubercules et les plantains viennent au deuxième rang des dépenses alimentaires, juste après les céréales. Par contre, au Bénin et au Ghana les produits de l'élevage et le poisson représentaient la plus grande part des dépenses alimentaires, suivis des racines et tubercules (Bénin) et céréales (Ghana). Dans les autres pays, les produits d'origine animale sont en deuxième position : ils représentaient 10 % des dépenses alimentaires totales au Burkina Faso en

Tableau 6.3 Part des zones urbaines dans les dépenses alimentaires totales pour les principaux groupes d'aliments (%)

Groupe d'aliments	Burkina Faso		Côte d'Ivoire		Ghana		Mali		Nigeria		Sénégal	
	1994	2009	1993	2008	1992	2006	1989	2006	2003/04	2009/10	1994	2002
Céréales	21.9	28.4	42.7	52.1	48.2	54.2	27.7	37.6	25.9	27.8	40.4	49.9
Racines et tubercules ^a	41.9	40.4	18.5	38.8	55	55.4	47.5	68.2	18.9	38.5	67.6	69
Légumineuses	15.5	27.8					23	38	b	34.8	21.1	37
Huiles et oléagineux	29.7	34.9	41	51.6	44.4	48.8	29.8	39	24.4	36.6	44.8	49.3
Fruits et légumes	40.2	39.8	44.5	57	47.9	52.6	35.3	53.6	22.2	43.8	52.7	64.8
Produits d'origine animale et poisson	31	37.5	65.7	61	42.7	50.6	45.1	53.4	26.4	42.8	58.2	74.6
Boissons	27.5	25.5	34.6	49.4	41.7	58.4	29.7	41.1	b	53.2		
Autres produits alimentaires	34.8	27.1	84.1	63.1	52.8	56.9	39.2	44.2	31.4	35.4	42.3	48.5
Dépenses alimentaires totales	26	30	46	53.7	52.8	56.9	34.2	44	25.3	37.5	47.2	58.3

Source : Calculé à partir des données de Taondyandé et Yade 2012 ; National Bureau of Statistics 2007 ; National Bureau of Statistics 2012.

^aComprend les plantains pour le Nigeria

^bPas présenté séparément ; probablement inclus dans la catégorie « Autres produits alimentaires ».

Tableau 6.4 Evolution de la composition du budget alimentaire en milieu urbain (%)

Groupe d'aliments	Burkina Faso		Côte d'Ivoire		Ghana		Mali		Nigeria		Sénégal	
	1994	2009	1993	2008	1992	2006	1989	2006	2003/04	2009/10	1994	2002
Céréales	36.9	52.2	32.9	24.8	20.5	23.1	29.6	36.4	25.7	22.2	32.1	26.9
Racines et tubercules a	1.9	0.9	8.8	12.1	21.0	15.6	1.6	2.8	10.8	23.2	2.4	2.9
Légumineuses	2.3	3.3					0.7	1.3	b	9.0	0.3	0.4
Huiles et oléagineux	8.1	5.7	5.2	6.6	5.6	4.7	7.8	5.6	7.1	3.7	13.5	11.3
Fruits et légumes	9.0	8.1	9.5	16.9	10.1	13.8	12.2	11.6	11.4	20.2	13.2	14.0
Produits d'origine animale et poisson	13.6	12.5	17.7	25.6	27.1	27.7	23.3	25.8	24.2	10.2	29.4	33.1
Boissons	13.8	6.9	3.2	2.2	6.8	7.2	5.2	6.2	b	6.4	n.d.	n.d.
Autres produits alimentaires	14.2	10.4	22.6	11.7	8.9	7.9	19.6	10.4	20.8	5.1		11.4

Source : Calculé à partir des données de Taondyandé et Yade 2012 ; National Bureau of Statistics 2007 ; National Bureau of Statistics 2012.

^aComprend les plantains pour le Nigeria

^bPas présenté séparément ; probablement inclus dans la catégorie « Autres produits alimentaires ».

2009 et 25 % au Sénégal en 2002. Le Nigeria est le pays qui consacre la plus petite partie de son budget aux produits d'origine animale, mais ceci est en partie compensé par la partie importante du budget (9 %) consacrée aux légumineuses, sources de protéines de haute qualité. Dans l'ensemble, les dépenses alimentaires sont plus concentrées dans une seule catégorie d'aliments dans les pays enclavés du Sahel que dans les pays du littoral : le principal groupe d'aliments – les céréales – représente entre 44,5 % (Mali) et 60,9 % (Niger) des dépenses alimentaires totales.

6.3.1 Féculents : dépenses importantes et composition en évolution

Les enquêtes budget-consommation démontrent le rôle fondamental que jouent les féculents dans les budgets alimentaires en Afrique de l'Ouest et l'évolution de ces dépenses au fur et à mesure que la population s'urbanise et que les revenus augmentent.

Parts des budgets. Les féculents (céréales, racines et tubercules ensemble) représentent entre 30 et 50 %

Tableau 6.5 Structure des dépenses alimentaires selon les principaux groupes d'aliments (%)

Groupe d'aliments	Bénin 2007	Burkina 2009	Côte d'Ivoire 2008	Ghana 2006	Mali 2006	Niger 2005	Sénégal 2002	Togo 2006	Nigeria 2009/10
Céréales	22.5	55.1	25.7	22.8	44.5	60.9	31.4	20.8	27.8
Racines et tubercules	10.2	0.6	16.8	15	1.9	0.8	2.4	8	22.6 ^a
Légumineuses	3.7	3.6			1.6	1.8	0.6	2.7	9.7
Huiles et oléagineux	8.6	4.9	6.9	5.1	6.5	3.3	13.4	6.4	3.7
Fruits et légumes	11.6	6.1	15.7	13.9	9.9	4.8	12.6	14.9	17.3
Produits d'élevage et poisson	30.1	10.0	22.6	29.2	22.2	12.1	25.8	17.8	8.9
Boissons	6.7	8.1	2.4	6.6	6.9	4.2		6.2	4.5
Autres produits	6.7	11.5	10.0	7.4	6.4	12.0	13.7	23.2	5.4

Source : Taondyandé et Yade, 2012b ; NBS, 2012a.

^a Comprend également les plantains pour le Nigeria

des dépenses alimentaires totales dans les pays du littoral. Leur part est encore plus considérable dans les pays enclavés du Sahel. Etant donné leur importance dans les dépenses alimentaires totales, les augmentations de prix des féculents ont particulièrement touché les consommateurs. Des études antérieures ont constaté qu'en réponse aux augmentations de prix des denrées alimentaires de base, les consommateurs ouest-africains ont souvent réduit la qualité de leur régime alimentaire (en diminuant leur consommation de fruits, de légumes et de protéines animales) pour « protéger » leur consommation de féculents. Ils ont parfois également réduit leurs dépenses en santé et en éducation pour essayer d'atténuer l'impact des hausses de prix sur leur apport calorique (Camara, 2004 ; Diagana et al., 1999). Les données des enquêtes budget-consommation suggèrent que le même phénomène s'est produit au Burkina Faso en 2009 et au Nigeria en 2009/10 suite à la flambée des prix alimentaires (voir Tableau 6.4).

Les achats de féculents absorbent une portion particulièrement importante du budget alimentaire des pauvres. Dans six des sept pays pour lesquels des informations sont disponibles pour la décennie 2000-09, le pourcentage du budget alimentaire des consommateurs urbains consacré aux féculents a diminué parallèlement à l'augmentation des revenus (Tableau d'annexe A6.1, page 183). Au Niger, par exemple, le quintile de revenu le plus

faible dépensait 61 % de son budget alimentaire pour acheter des féculents, par rapport à 44 % pour le quintile de revenu le plus élevé. La seule exception à cette tendance était le Burkina Faso, où les consommateurs urbains consacraient entre 48 et 55 % de leur budget alimentaire à ces denrées de base dans les cinq quintiles de revenu. Les parts de budget attribuées aux féculents dans les zones rurales étaient identiques ou supérieures à celles constatées dans les zones urbaines pour cinq des six pays étudiés et inférieures uniquement au Togo (Tableau d'annexe A6.2, page 184). Les parts des budgets en zone rurale variaient toutefois nettement moins selon les groupes de revenus : la consommation de féculents augmentait proportionnellement avec les revenus. La raison en est probablement que, comme les revenus moyens sont plus bas en zone rurale, la priorité est d'augmenter la consommation totale de calories en cas de hausse des revenus.

Evolution de la composition des dépenses consacrées aux féculents suite à la hausse des revenus et à l'urbanisation.

Dépenses alimentaires en zones urbaines. Les parts de budget destinées aux féculents restent élevées pour tous les groupes de revenus, mais la composition des dépenses de féculents varie selon les revenus et les pays. Les enquêtes menées pendant la dernière décennie indiquent la part prépondérante

du riz dans les dépenses alimentaires totales des populations urbaines de la plupart des pays. Dans cinq des huit pays, les consommateurs urbains consacrent entre 15 % et 25 % de leurs dépenses alimentaires totales au riz. Ces parts n'étaient inférieures qu'au Ghana (entre 11 et 14 %), au Nigeria (9 % en moyenne) et au Togo (entre 6 % et 7,5 %). À l'exception du Niger, les dépenses de riz en milieu urbain dans les pays du Sahel dépassaient celles consacrées au mil et au sorgho ensemble, malgré une consommation par personne plus élevée de ces derniers comme indiqué dans les bilans alimentaires. Dans les pays du littoral humide, à l'exception du Nigeria, les dépenses de riz en zone urbaine approchaient (au Togo et au Ghana) ou dépassaient (en Côte d'Ivoire) les dépenses totales de racines et de tubercules. Ces données soulignent l'importance du riz en tant qu'aliment commode malgré un coût plus élevé par calorie que celui des céréales traditionnelles et tubercules. Il semble que dans les zones urbaines au Nigeria, toutefois, le gari ait pris de l'importance en tant qu'aliment commode, en partie peut-être en raison des restrictions commerciales auxquelles est soumis le riz blanchi (voir Chapitre 12).

Il est frappant de constater que, dans la plupart des pays, les quintiles de revenus les plus bas consacrent une part similaire, voire plus importante, de leur budget au riz que celle des quintiles de revenus les plus élevés. À l'exception du Burkina Faso, la part du riz dans les dépenses alimentaires en zone urbaine décroissait quand les revenus augmentaient. Ce phénomène était particulièrement marqué en Côte d'Ivoire, où la part du riz dans les dépenses alimentaires totales s'élevait à 25 % dans le quintile des revenus le plus bas mais seulement à 13,5 % dans le quintile des revenus les plus élevés. On constate une tendance similaire au Ghana et au Togo, bien que les différences entre les quintiles de revenus soient moins prononcées. Au Mali et au Niger, c'est le deuxième quintile de revenu le plus faible qui consacre la plus grande partie de son budget alimentaire total au riz (25 % et 21 %, respectivement).

Au Sénégal, le pays bénéficiant du revenu par habitant le plus élevé parmi les quatre pays du Sahel avec la plus longue tradition de forte consom-

tion de riz, la part des budgets urbains consacrée au riz a chuté brutalement avec l'augmentation des revenus, les consommateurs plus aisés ayant diversifié leurs régimes alimentaires au détriment des féculents. De même, dans les zones urbaines du Ghana et de la Côte d'Ivoire, la part du riz dans le budget a diminué parallèlement à l'augmentation du revenu (tout comme pour les féculents) parce que les consommateurs ont diversifié leurs dépenses en faveur des fruits, légumes et produits d'origine animale. En termes absolus toutefois, les dépenses de riz par habitant ont continué d'augmenter avec les revenus. En revanche, au Mali et au Niger, pays à revenus plus faibles, la part du riz dans le budget alimentaire urbain était élevée (entre 19 et 25 %) et variait peu pour 80 % de la répartition des revenus, ne tombant que pour les groupes de revenus les plus élevés.

Le Burkina Faso fait exception : la part du riz dans les dépenses alimentaires urbaines a augmenté systématiquement pour tous les quintiles de revenus, depuis le quintile le plus bas jusqu'au plus élevé (entre 16 % et 25 %). De même, la part du blé a augmenté de 2 % à 5 %, tandis que celle du mil et du sorgho a plongé de plus de 14 % à 3 %. Au fur et à mesure de la hausse de leurs revenus, les Burkinabés urbains se sont donc de plus en plus tournés vers les denrées alimentaires importées. À un moindre degré, les parts du mil et du sorgho sont également tombées chez les consommateurs urbains suite à la hausse des revenus dans les autres pays du Sahel (Mali, Niger et Sénégal) et les parts du budget consacrées au blé et aux racines et tubercules se sont agrandies.

Comme l'indiquent les niveaux de consommation dans les bilans alimentaires, la part du blé dans les dépenses alimentaires totales en milieu urbain reste faible dans les pays sondés sauf au Sénégal. Dans les pays les plus pauvres (Burkina Faso, Niger et Togo), la part des dépenses urbaines consacrée au blé a augmenté avec les revenus. Dans les pays consommant plus de blé, on ne constate guère de variation entre les groupes de revenus (Ghana) ou bien les parts des dépenses urbaines ont augmenté en premier lieu puis décru avec l'augmentation des revenus (Sénégal). Ceci laisse entendre que la consommation de blé en zone urbaine augmentera probablement

avec la croissance des revenus, quoiqu'à partir d'un niveau de départ bien plus bas que celui du riz.

Les dépenses par habitant consacrées au maïs étaient les plus élevées au Burkina Faso, suivi du Niger puis du Togo, ce qui cadre avec les données des bilans alimentaires. Dans les deux premiers pays, les parts des dépenses urbaines sont stables pour l'ensemble des quintiles de revenus, environ 16 % et 11 %, respectivement. Dans les autres pays, la part du maïs dans les dépenses totales diminue avec l'augmentation des revenus. C'est encore plus vrai pour le sorgho et le mil, notamment dans les pays du Sahel où ils représentent encore une part importante des dépenses alimentaires totales en zone urbaine, surtout pour les pauvres. La part des racines et tubercules dans les dépenses urbaines était stable pour l'ensemble des quintiles de revenus dans les pays où ces aliments représentent une part importante du régime alimentaire traditionnel (Ghana, Togo) ou ne diminuait que légèrement pour les revenus les plus élevés (Côte d'Ivoire). Dans ces pays, les ménages ont donc tendance à diversifier leurs régimes alimentaires en réduisant la part de revenus consacrée au maïs et au riz plutôt qu'aux racines et tubercules. Ceci pourrait aussi indiquer que différentes formes de manioc transformé, comme le gari et l'attiéké, pourraient se substituer au riz en tant qu'aliment de restauration rapide.

Dépenses alimentaires en zones rurales. En milieu rural (Tableau d'annexe A6.2, page 184), les tendances étaient différentes de celles en milieu urbain, reflétant en partie la faiblesse des revenus en espèces et le moindre coût d'opportunité du temps. Dans les zones rurales des quatre pays sahéliens, les plus grandes parts du budget alimentaire étaient consacrées au mil et au sorgho, avec peu de variation parmi les quatre premiers segments de revenus. Les ménages ruraux dépensaient une plus petite portion de leurs revenus pour acheter du riz, quoique cette part augmentait ou restait stable dans la plupart des pays. Parmi les personnes interrogées, les habitants du monde rural au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Mali consacraient les plus grandes parts de leurs revenus au riz (entre 15 % et 25 %). Les ménages ruraux attribuaient au maïs une plus faible part de leurs

revenus qu'au riz, sauf au Togo. En outre, dans tous les pays, sauf le Burkina Faso et le Niger, la part du maïs dans les dépenses alimentaires totales diminuait lorsque les revenus augmentaient. La consommation de blé représentait moins de 2 % des dépenses alimentaires rurales, sauf au Sénégal où elle se situait entre 5 % pour le quintile de revenus le plus bas et 8 % pour le quintile de revenus les plus élevés. Le quintile de revenus les plus élevés en zone rurale au Sénégal consacrait une plus grande partie de son budget aux produits à base de blé qu'au mil et au sorgho. Dans tous les pays, les quintiles de revenus les plus élevés dépensaient plus pour le blé que leurs homologues plus démunis. Ceci cadre avec les tendances dans les zones urbaines et semble indiquer un essor de la demande de blé lorsque les revenus augmentent, quoiqu'à partir d'un niveau de départ beaucoup plus faible que pour le riz. Les parts des racines et tubercules dans les dépenses rurales totales au Ghana étaient plus petites qu'en zones urbaines mais elles augmentaient proportionnellement aux revenus. En Côte d'Ivoire, la part des revenus que les ménages ruraux consacraient aux racines et tubercules était le double de celle de leurs homologues urbains, surtout pour les trois segments de revenus intermédiaires.

Modification de la composition des dépenses consacrées aux féculents au fil du temps. L'étude ReSAKSS a également examiné l'évolution de la composition des dépenses alimentaires au fil du temps de cinq pays pour lesquels des études budget-consommation étaient disponibles à la fin des années 1980 ou au début des années 1990 et à partir de 2005 (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Sénégal). Ces comparaisons indiquent de nettes modifications dans les dépenses de féculents au fil du temps (Tableaux d'annexe A6.3 et A6.4, page 184 suiv.). La part des céréales a augmenté au Burkina Faso, au Mali et au Ghana tandis qu'elle a diminué en Côte d'Ivoire et au Sénégal, tant dans les zones urbaines que rurales.⁵³ Cette augmentation provenait surtout de l'accroissement de la consommation de riz dont la part dans l'ensemble des dépenses alimentaires a augmenté pour tous

⁵³ Selon ReSAKSS, il faut interpréter avec prudence la forte augmentation de la consommation de céréales au Burkina Faso parce que l'instrument d'enquête utilisé en 1994 n'était pas très détaillé et certaines dépenses pour des céréales auraient pu être enregistrées sous la rubrique « autres produits alimentaires ».

les pays sauf le Sénégal. Les dépenses réelles de riz ont toutefois également augmenté en termes absolus au Sénégal.⁵⁴ Une deuxième tendance générale pour les cinq pays est le déclin du mil et du sorgho dans les dépenses alimentaires totales (sauf dans les zones rurales du Burkina Faso). En ce qui concerne les deux autres céréales, le tableau est plus contrasté : la part du maïs dans le budget alimentaire n'a augmenté qu'au Burkina Faso, au Mali et dans les zones urbaines au Sénégal, et a diminué dans les autres pays. La part du blé dans le budget alimentaire a augmenté dans les pays où les niveaux de consommation initiaux étaient faibles (Burkina, Ghana et Mali), mais a chuté en Côte d'Ivoire et en milieu urbain au Sénégal, où les parts des dépenses étaient déjà élevées au début des années 1990. Selon ReSAKSS, la chute de la consommation de blé en Côte d'Ivoire pourrait être imputable à la dévaluation du franc CFA.

Les parts de budget consacrées aux racines et tubercules ont évolué différemment dans les deux principaux pays consommateurs couverts par des enquêtes répétées : en Côte d'Ivoire, leur part a augmenté dans les zones urbaines (de 8,8 % en 1993 à 12,1 % en 2008), mais a nettement chuté dans les zones rurales (de 31,7 % à 22,2 %). En ce qui concerne le Ghana, les enquêtes ont révélé une diminution dans les zones urbaines (de 21,0 % à 15,6 %) entre 1992 et 2006 mais peu de changement dans les zones rurales. Donc, bien que les niveaux absolus des dépenses en racines et tubercules aient augmenté au Ghana (en raison de la forte croissance des revenus pendant cette période), les enquêtes budget-consommation suggèrent une croissance moins spectaculaire de leur consommation que celle indiquée par les données des BA.

Demande croissante de produits alimentaires de base transformés. Au fur et à mesure que les consommateurs ouest-africains s'urbanisent et que le coût d'opportunité de leur temps augmente avec la hausse des revenus et un mode de vie urbain plus frénétique, ils recherchent davantage de denrées de base transformées et commodes. On constate clairement cette tendance dans le Tableau 6.6 (page 172) indiquant le pourcentage des dépenses de consommation pour

les denrées alimentaires de base, non transformées ou transformées en milieu urbain et rural dans six pays. La proportion de denrées alimentaires de base transformées est plus importante dans les zones urbaines que dans les zones rurales pour les six pays.⁵⁵ Cette proportion bondit également lorsque l'on passe d'un pays à faible revenu comme le Niger, où essentiellement toutes les denrées alimentaires de base s'achètent sous forme non transformée, à une économie émergente comme le Ghana, où 70 % des dépenses de maïs et 60 % de celles de manioc étaient consacrées à des produits transformés en zone urbaine. Un facteur essentiel de cette évolution est le coût d'opportunité du temps, surtout chez les femmes, qui se chargent de la majorité de la préparation des aliments dans la région. Dans les pays où de nombreuses personnes, surtout les jeunes femmes avec un faible niveau d'instruction, ont peu d'opportunités de trouver des emplois rémunérés, la demande de produits transformés reste faible parce que la préparation à la maison reste moins coûteuse. Par contre, dans les pays comme le Ghana où les revenus augmentent rapidement et où les femmes trouvent plus d'emplois à l'extérieur du foyer, la demande de services de transformation est en plein essor. Cette évolution laisse à croire que si l'Afrique de l'Ouest maintient une croissance forte et généralisée des revenus, la demande de denrées alimentaires de base transformées va probablement exploser, surtout dans les zones urbaines.

Résumé : les féculents. Le tableau qui se dégage de la consommation de féculents à partir des enquêtes budget-consommation est le suivant : (1) malgré un léger fléchissement de leurs parts de budget au fil du temps, ces produits, et surtout le riz, représentent toujours un pourcentage élevé du budget alimentaire total, surtout pour les consommateurs à niveau de revenus faible et moyen, ce qui fait de leurs prix un sujet très délicat sur le plan politique, (2) dans les pays sahéliens, l'augmentation des revenus a suscité une préférence pour le riz, le maïs (au Mali et au Burkina Faso) et, à un moindre degré, le blé, au détriment du mil et du sorgho, (3) les parts du budget consacrées au riz

⁵⁴ Calculé en divisant les dépenses totales par habitant par les prix alimentaires constants en 1994 et 2002.

⁵⁵ Bien que les données détaillées soient insuffisantes pour le Nigeria, l'enquête budget-consommation de 2009/10 fournit quelques indices d'une tendance similaire. Par exemple, plus de 60 % des dépenses nationales totales de « pain et produits alimentaires similaires » sont enregistrées dans les zones urbaines, par rapport à seulement 30 % des dépenses nationales pour l'ensemble des produits céréaliers.

et au blé augmentent au Ghana, où les revenus se sont fortement accrus, par rapport aux racines et tubercules, bien que les dépenses absolues de ces derniers aient continué d'augmenter au fil du temps. Les enquêtes plus récentes indiquent que les parts des dépenses consacrées aux racines et tubercules sont relativement stables pour l'ensemble des quintiles de revenus dans les autres pays où ils constituent un élément important du régime alimentaire traditionnel, comme le Togo et la Côte d'Ivoire et (4) ces tendances sont plus prononcées en milieu urbain, mais on les constate également en zone rurale, parce que ce qui était principalement une transformation du régime alimentaire urbain il y a une génération est devenu un phénomène national.

Les études indiquent également que la consommation de riz et, à un moindre degré, des produits à base de blé n'est pas uniquement l'apanage des riches, surtout dans les zones urbaines. Tandis que les parts de budget et les niveaux absolus de consommation de ces aliments de base principalement importés sont plus importantes pour les groupes de revenus élevés (sauf au Sénégal où leurs parts de budget chutent pour les groupes de revenus les plus élevés), ces aliments de base, surtout le riz, absorbent entre un quart et plus de la moitié des dépenses consacrées aux aliments de base pour les quintiles de revenus les plus faibles dans sept pays sondés.⁵⁶ Et enfin, les études laissent penser qu'avec l'augmentation des revenus par habitant et l'urbanisation, la demande de services de transformation de ces aliments de base augmentera rapidement.

6.3.2 Fruits et légumes

Le Tableau d'annexe A6.1 (page 183) indique que pour l'ensemble des sept pays ayant fait l'objet d'une enquête pendant les années 2000, la part du budget alimentaire consacrée aux fruits et légumes était presque constante pour tous les groupes de revenus dans les zones urbaines. Cela implique que les dépenses par habitant en fruits et légumes augmentent à peu près de façon proportionnelle

aux revenus. La tendance est moins uniforme dans les zones rurales où la part de budget consacrée aux fruits et légumes diminue avec la hausse des revenus ruraux au Burkina Faso, au Ghana et au Mali, elle augmente en Côte d'Ivoire, au Niger et au Togo et reste stable dans les différents quintiles de revenus au Sénégal (Tableau d'annexe A6.2). À l'exception du Burkina Faso, les parts du budget consacrées aux fruits et légumes ne variaient toutefois que modestement d'un groupe de revenus à l'autre en milieu rural.

Bien que la relation à court terme entre les niveaux de revenu et les dépenses consacrées aux fruits et légumes varie d'un pays à l'autre, comme l'indiquent les enquêtes transversales ci-dessus datant des années 2000, si on compare les enquêtes au fil du temps, la relation semble fortement positive dans le long terme. La comparaison des enquêtes budget-consommation de la fin des années 1980 et du début des années 1990 à celles des années 2000 révèle que, dans les zones urbaines, les parts de budget consacrées aux fruits et légumes ont augmenté en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Sénégal et légèrement diminué au Mali. La seule réduction importante de la part du budget consacrée aux fruits et légumes se constate au Burkina Faso où elle est tombée de 9,0 % en 1994 à 8,1 % en 2009, année de flambée des prix des denrées alimentaires de base. Comme mentionné auparavant, il semble que les consommateurs burkinabés aient essayé d'y répondre en réduisant leurs dépenses des autres produits. En zone rurale, les parts de budget consacrées aux fruits et légumes ont augmenté dans quatre des six pays, se sont maintenues au même niveau au Sénégal et n'ont baissé qu'au Mali. L'année de récolte 2005/06 au Mali s'est caractérisée par une flambée des prix en raison de la sécheresse et des invasions de sauterelles qui ont contraint les consommateurs maliens à consacrer une plus grande partie de leur budget aux denrées alimentaires de base. Dans l'ensemble, donc, les résultats des enquêtes budget-consommation semblent cadrer avec l'analyse des BA présentée au Chapitre 5 qui indiquait des augmentations relativement généralisées de la consommation apparente de fruits et légumes par habitant dans la région au cours des trente dernières années.

⁵⁶ Contrairement au riz importé, largement consommé tel quel, le blé est principalement consommé sous forme de pain, pâtes alimentaires et biscuits, et la matière première ne représente qu'une partie du coût de ces produits finis. Les augmentations de prix du blé se répercutent donc moins sur les consommateurs que celles du riz.

Tableau 6.6 Part des dépenses totales consacrées aux féculents non transformé et transformés dans divers pays

Denrée alimentaire de base	Burkina Faso, 2009			Mali, 2006			Niger, 2005		
	Urbain	Rural	National	Urbain	Rural	National	Urbain	Rural	National
Mil									
Mil en grain	80.9	96.0	94.5	98.5	99.9	99.5	99.8	100.0	100.0
Transformé/préparé	19.1	4.0	5.5	1.5	0.1	0.5	0.2	0.0	0.0
Sorgho									
Sorgho en grain (blanc & rouge)	93.1	99.2	98.8	100.0	100.0	100.0	100	100	100
Farine de sorgho	6.9	0.8	1.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Maïs									
Maïs en grain (blanc & jaune)	78.0	93.2	86.9	81.9	92.9	89.8	92.5	98.3	96.1
Transformé/préparé	21.9	6.8	13.1	18.1	7.1	10.2	7.5	1.7	3.9
Sénégal, 2002									
Côte d'Ivoire, 2008									
Ghana, 2006									
Denrée alimentaire de base	Urban	Rural	National	Urban	Rural	National	Urban	Rural	National
Maïs									
Maïs en grain (blanc & jaune)	85.7	89.4	89.0	15.6	23.2	20.7	31.2	48.3	40.2
Transformé/préparé	14.3	10.6	11.0	84.4	76.8	79.3	69.8	51.7	59.8
Mil^a									
Mil en grain	46.1	92.7	80.5	25.1	30.4	27.1	-	-	-
Transformé/préparé	53.9	7.3	19.5	74.9	69.6	72.9	-	-	-
Sorgho^a									
Sorgho en grain (blanc & rouge)	a	a	a	26.4	30.6	29.5	-	-	-
Farine de sorgho	a	a	a	73.6	69.4	50.5	-	-	-
Manioc									
Manioc frais	-	-	-	26.1	52.7	40.8	39.7	48.3	44.0
Transformé/préparé	-	-	-	73.9	47.3	59.2	60.3	51.7	56.0

Source : Calculé à partir de données dans Me-Nsope et Staatz, 2012b

^a Le chiffres pour le Sénégal combinent le mil et le sorgho

6.3.3 Produits d'origine animale, y compris le poisson

La conclusion la plus frappante de l'examen des Tableaux d'annexe A6.1 et A6.2 (page 183 suiv.) trait à la forte augmentation des parts des dépenses consacrées à la viande, au poisson et aux produits laitiers avec la hausse des revenus. C'est le cas tant dans les zones rurales qu'urbaines. En milieu urbain au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal, la part du budget consacrée aux produits d'origine animale a plus que doublé entre le quintile de la population le plus pauvre et le quintile le plus riche. En milieu rural, les augmentations sont un peu moins marquées mais toujours importantes. Les parts de budget consacrées aux produits d'origine animale ne restent relativement

stables pour l'ensemble des groupes de revenus que dans les zones urbaines du Ghana (où les revenus par habitant étaient les plus élevés parmi les sept pays) et rurales du Niger (qui a une importante population pastorale). Ceci implique toutefois que la consommation absolue augmente avec la hausse des revenus. Dans l'ensemble, les chiffres reflètent l'intense désir des consommateurs d'améliorer la qualité de leur régime alimentaire et de consommer donc plus de protéines animales lorsque que leurs revenus augmentent.

Dans quatre des six pays pour lesquels nous disposons de données, le Tableau 6.4 (page 166) indique qu'au fil du temps, les consommateurs urbains ont consacré une plus grande proportion de leur budget alimentaire aux produits d'origine

animale. Les deux exceptions sont le Burkina Faso et le Nigeria où la flambée des prix des produits alimentaires de base en 2009/10 semble avoir contraint les consommateurs à réorienter leurs budgets alimentaires vers ces denrées de base pour protéger leur consommation calorique minimum. Dans les zones rurales, les parts de budget alimentaire consacrées aux produits d'origine animale n'ont augmenté avec le temps qu'en Côte d'Ivoire et au Mali (Tableau d'annexe A6.4, page 185 suiv.). Mais comme les revenus ont augmenté, les dépenses absolues par habitant pour les produits d'origine animale se sont accrues dans l'ensemble des zones urbaines et rurales couvertes par l'étude ReSAKSS, sauf en milieu rural au Sénégal où elles restent stables (Taondyandé et Yade, 2012b). En termes relatifs, l'augmentation la plus générale de la part de budget dans l'ensemble des pays a concerné les produits laitiers (surtout en raison de l'augmentation des dépenses de lait en poudre importé). Les parts de budget ainsi que les dépenses absolues consacrées aux produits laitiers se sont accrues dans l'ensemble des zones rurales et urbaines des cinq pays sondés, sauf dans les zones rurales du Burkina Faso et du Sénégal où elles ont baissé.

Pour l'ensemble des cinq pays de l'étude ReSAKSS, les dépenses absolues de viande par habitant ont augmenté au fil du temps dans l'ensemble des zones urbaines et rurales, sauf dans les zones rurales au Sénégal où elles ont légèrement baissé. En termes relatifs, la viande et la volaille représentaient la majorité des dépenses en protéines animales dans les zones urbaines du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Mali à la fin des années 1980 ou au début des années 1990, tandis que le poisson constituait la plus grande partie du budget consacré aux protéines animales au Ghana et au Sénégal. Les données indiquent qu'en 2008 les parts de budget relatives avaient massivement évolué en faveur du poisson, tant dans les zones urbaines que rurales, en Côte d'Ivoire (ce que ReSAKSS attribue à la consommation accrue de poisson surgelé bon marché, comme l'indique la forte croissance des importations de poisson pendant cette période de 9,4 kg à 17,9 kg par habitant) et une diminution de la part du budget consacrée à la viande rouge et à la volaille (Ta-

bleaux d'annexe A6.3 et A6.4, page 185 suiv.). Cette substitution peut provenir de la perturbation du commerce de bétail depuis le Burkina Faso et le Mali vers la Côte d'Ivoire en raison du conflit ivoirien. En zone urbaine au Sénégal, la part du budget alimentaire total consacrée à la viande et à la volaille a légèrement augmenté entre 1994 et 2002, mais les parts consacrées aux autres produits de protéines animales ont également augmenté durant cette période, de sorte que la part de la viande et de la volaille en pourcentage des dépenses totales pour les protéines animales sont restées stables. Par contre, en zone rurale au Sénégal, la part du budget total (ainsi que les dépenses absolues) consacrée aux protéines animales a nettement chuté entre 1994 et 2002. La raison en est surtout la diminution de la consommation de viande, tandis que la part de budget et les dépenses absolues de poisson et de fruits de mer ont augmenté.

Au Ghana, la part totale des produits d'origine animale dans le budget alimentaire a augmenté entre 1992 et 2006. En zone urbaine au Ghana, les parts relatives des dépenses totales consacrées aux produits d'origine animale ont été remarquablement stables. En zone rurale au Ghana, les parts de la viande et des produits laitiers ont légèrement augmenté tandis que la part relative du poisson dans les dépenses a légèrement diminué entre 1992 et 2006. En 2006, le poisson représentait toutefois toujours 73 % des dépenses en protéines animales en zone rurale et 55 % en zone urbaine au Ghana.

L'analyse de ReSAKSS ne fait malheureusement pas la distinction, dans les dépenses pour la viande, entre la viande rouge et la volaille. Il est donc impossible d'utiliser ces données pour étudier dans quelle mesure la volaille surgelée importée a remplacé la viande rouge ou le poisson, comme suggéré dans le Chapitre 5. Nous examinerons cette question plus en détail dans le Chapitre 7 sur la base d'entretiens avec des groupes de réflexion à Accra et à Lagos.

6.4 Quantification de la relation entre la hausse des revenus et la demande

Pour quantifier l'évolution probable de la demande pour différents types d'aliments en raison de l'augmentation des revenus par habitant dans la région, ReSAKSS a utilisé les données des enquêtes budget-consommation pour estimer les élasticités-revenu de la demande et les parts marginales de budget (PMB) de divers groupes de revenus urbains et ruraux. Les élasticités-revenu de la demande et les PMB expriment tous les deux la relation entre la progression des revenus par habitant et la croissance de la demande pour différents produits, mais de différentes façons. Les élasticités-revenu de la demande indiquent la progression en pourcentage des dépenses pour un produit ou un groupe d'aliments en cas de hausse d'un pour cent du revenu. Les parts marginales de budget alimentaire, en revanche, indiquent la part de toutes les dépenses alimentaires supplémentaires qui se dirigera vers un produit ou un groupe d'aliments donné (voir Encadré 6.1).

6.4.1 Élasticités-revenu de la demande

Les rapports ReSAKSS indiquent que l'élasticité-revenu de la demande des produits alimentaires dans son ensemble s'établit à environ 1,0 pour les pays analysés, avec un minimum de 0,7 pour le Sénégal et un maximum de 1,1 pour le Togo. Dans les pays à revenu élevés en revanche, on estime que l'élasticité-revenu de la demande pour l'ensemble des aliments, les boissons et le tabac varie entre 0,35 et 0,50 (ERS, 2012). La forte élasticité-revenu de la demande des produits alimentaires dans l'ensemble en Afrique de l'Ouest implique que la demande des produits alimentaires par habitant augmentera environ au même rythme que les revenus par habitant. Ceci concorde avec la description faite plus haut dans cette étude d'un marché de masse dans lequel un grand nombre de consommateurs essaient encore d'augmenter leur consommation alimentaire de base lorsque leurs revenus augmentent.

Le Tableau 6.7 (page 177) présente les élasticités-revenu estimées pour différents aliments en zone rurale et urbaine dans chaque pays. Quelques points saillants apparaissent :

- » Les élasticités sont élevées pour presque tous les groupes d'aliments, parfois supérieures à 1,0. Ceci implique que les dépenses par habitant consacrées à ces produits augmenteront plus rapidement que le revenu par habitant. C'est particulièrement vrai pour les produits à base de blé, la viande, les produits laitiers, les boissons et stimulants et les fruits et légumes ainsi que la restauration en dehors du domicile.
- » La principale exception est le mil et le sorgho (ensemble), dont l'élasticité-revenu est faible ou modérée dans la plupart des pays, sauf au Niger. Les données indiquent qu'en milieu urbain au Burkina Faso, le mil et le sorgho sont un bien inférieur : leur consommation diminue lorsque les revenus des consommateurs augmentent. Le mil et le sorgho ne restent les aliments de base avec une élasticité-revenu supérieure à 0,5 qu'au Niger où une proportion importante de la population demeure sous-alimentée. Toutefois, les élasticités estimées indiquent que même au Niger, la demande pour tous les autres aliments de base augmentera plus rapidement avec les revenus que celle du mil et du sorgho. Parmi les autres denrées avec des élasticités-revenu inférieures à 1 dans la plupart des pays figurent le maïs et le sucre.
- » Pour la plupart des groupes de revenus, les élasticités sont plus élevées dans les zones rurales qu'urbaines. C'est sans doute en partie dû au fait que les revenus par habitant sont plus faibles en milieu rural et que les plus démunis ont tendance à augmenter davantage leur consommation alimentaire lorsque leur revenu augmente en comparaison aux personnes aisées. Mais ceci indique également que la transformation structurelle des régimes alimentaires ouest-africains décrits antérieurement (consommation accrue de blé et de riz, de fruit, légumes, viande, produits laitiers, huiles et édulcorants) n'est pas uniquement un phénomène urbain. Les résidents des zones rurales modifient également leurs régimes alimentaires lorsque leurs revenus augmentent, souvent à un rythme plus rapide que celui de leurs homologues urbains. Cette conclusion implique que, bien que l'Afrique de l'Ouest s'urbanise de plus en plus, il faut

Encadré 6.1 Élasticité-revenu de la demande et parts marginales de budget

L'élasticité-revenu de la demande représente le taux de variation en pourcentage des dépenses d'un produit ou groupe d'aliments donné correspondant à la variation en pourcentage du revenu par habitant.¹ L'élasticité exprime donc avec quelle rapidité la demande fluctue (en pourcentage) en raison de la variation du taux de croissance des revenus. Les relations de base sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Dans les pays à hauts revenus, les élasticités-revenu de la demande pour les aliments de

base sont en général très faibles (inférieures à 0,2) et souvent négatives (ERS, 2012). Plus l'élasticité est élevée, plus la demande augmente rapidement lorsque le revenu par habitant progresse.

Parfois, la demande d'un produit chute lorsque les revenus augmentent parce que les consommateurs passent à des produits de substitution plus souhaitables. Les économistes appellent de tels produits des « biens inférieurs ».²

Signification de différentes valeurs de l'élasticité-revenu de la demande

Valeur de l'élasticité-revenu de la demande (η)	Signification
$0 < \eta < 1$	La demande augmente lorsque le revenu par habitant augmente mais à un taux plus faible
$\eta > 1$	La demande augmente à un taux plus élevé que celui du revenu par habitant
$\eta < 0$	La demande baisse lorsque le revenu par habitant augmente (« bien inférieur »)

Un exemple illustre l'utilisation de ces élasticités pour quantifier l'augmentation future de la demande de différents produits. L'étude ReSAKSS estime que l'élasticité-revenu des produits de viande en zone urbaine au Burkina Faso est de 1,4 (Tableau 6.7). Si le revenu par habitant au Burkina Faso augmente de 2,4 % par an (taux projeté par le service démographique de l'ONU pour la période 2010-30) et si la population urbaine croît à un rythme de 5,4 % par an (il s'agit également d'une projection de l'ONU), la demande totale de produits à base de viande en zone urbaine au Burkina Faso augmentera de $5,4 \% + 2,4 \% \times 1,4 = 8,76 \%$ par an - ce qui ferait doubler la demande tous les huit ans.

La part marginale du budget (PMB) pour un groupe d'aliments exprime le pourcentage d'une augmentation donnée des dépenses totales (de

consommation totale ou alimentaire) qui sera consacré à un groupe d'aliments donné. Par exemple, si les dépenses de consommation totales par habitant au Ghana augmentaient de 100 cédis et si les consommateurs utilisaient 5 de ces cédis pour acheter davantage de riz, la PMB du riz serait de 5. On peut par ailleurs définir la PMB en termes de variation des dépenses alimentaires totales plutôt que des dépenses de consommation totales. Dans cette étude, on y référera en tant que la part marginale du budget alimentaire (PMBA). La PMBA représente toute des dépense alimentaire supplémentaire en pourcentage, consacrée à un aliment donné. Par exemple, si, sur une augmentation totale des dépenses alimentaires de 100 cédis par habitant, notre consommateur ghanéen dépense 10 cédis pour acheter du riz, la PMBA du riz serait de 10.

1 Dans les enquêtes budget-consommation analysées pour la présente étude, les dépenses totales par habitant pour l'ensemble des biens et services sont considérées comme indicatives du revenu par habitant.

2 L'expression « bien inférieur » ne connote aucune qualité nutritionnelle concernant le produit. En effet, pendant les phases précoces de développement, les consommateurs remplacent souvent leurs achats de produits à base de céréales complètes par des produits à base de farines plus raffinées. Bien que le langage économique appelle ces produits à base de céréales complètes des « biens inférieurs », du point de vue nutritionnel, ils sont en fait supérieurs aux produits hautement raffinés.

améliorer la commercialisation et les systèmes agroalimentaires en zones rurales tout comme en zones urbaines parce que les résidents ruraux exigent également des régimes alimentaires plus diversifiés.

- » En ce qui concerne chacun des aliments de base, les élasticités sont élevées dans tous les pays pour les produits à base de blé et dans la plupart des pays pour le riz (surtout en zone rurale). Les élasticités pour le riz et le blé sont supérieures à 1 au Ghana, tant en milieu rural qu'urbain, ce qui suggère une rapide augmentation de la demande de ces produits dans l'avenir si le Ghana maintient sa croissance économique vigoureuse. Les élasticité-revenu de l'igname et du manioc sont également élevées au Ghana. Elles dépassent celles du blé et du riz en zone rurale et figurent parmi les plus élevées pour tous les aliments de base dans les sept pays étudiés.
- » Les élasticités du manioc et de l'igname n'ont été calculées que pour trois pays. Leurs élasticités sont faibles en Côte d'Ivoire (0,5 à 0,7), plus élevées au Togo (0,7 à 1,4) et, comme indiqué antérieurement, très élevées au Ghana (1,0 à 2,2). Dans tous les pays, les élasticités sont plus élevées pour l'igname que pour le manioc, ce qui indique que bien que le manioc fasse l'objet de plusieurs initiatives de production, la croissance des revenus dans l'avenir exercera peut être également une pression à la hausse des prix de l'igname.
- » Les fortes élasticités des fruits et légumes (proches de 1 ou supérieures à 1 dans la plupart des pays), des huiles et oléagineux, du sucre et des boissons sont en cohérence avec le tableau de demande croissante de ces produits brossé par l'analyse des bilans alimentaires au Chapitre 5.
- » Les élasticités sont très élevées pour les produits d'origine animale, surtout les viandes (viande rouge et volaille) et les produits laitiers. Les fortes élasticités de ces viandes et des produits laitiers par rapport au poisson sont en cohérence avec l'analyse des BA indiquant une consommation accrue des viandes et produits laitiers par rapport au poisson dans plusieurs pays étudiés.

- » Les dépenses de restauration n'ont été analysées que pour les enquêtes en Côte d'Ivoire et au Togo, mais leurs élasticités sont les plus élevées parmi toutes les catégories d'aliments, presque 4,0 en Côte d'Ivoire. Ces chiffres laissent présager une croissance éventuellement explosive de la demande de repas au restaurant ou dans des échoppes avec la hausse des revenus.

- » L'analyse des données de budget-consommation s'attache à des groupes de denrées plutôt qu'à des produits transformés, mais elle fournit quelques indices sur la demande potentielle de produits transformés si on étudie les élasticités des produits à base de blé, des produits laitiers et de la restauration. Dans la région, le blé n'est pratiquement pas consommé sous forme de grain, mais surtout de pain, pâtes et nouilles. De même, la plupart des produits laitiers sont consommés sous forme transformée, principalement sous la forme de lait en poudre. La demande de blé et de produits laitiers représente donc surtout une demande de produits agroindustriels. La restauration à l'extérieur du domicile implique également la consommation de produits transformés (ainsi que les prestations attenantes, à savoir, le service à table et le divertissement). Il est intéressant de noter que les élasticités pour cette combinaison de biens sont les plus élevées que pour tous les autres groupes d'aliments du régime alimentaire. Avec la hausse des revenus, on peut donc s'attendre à un essor de la demande de produits agroalimentaires.

6.4.2 Parts marginales du budget alimentaire

Les PMBA reflètent plus exactement les augmentations absolues de dépenses pour un groupe d'aliments donné lorsque les revenus augmentent, parce qu'une légère augmentation en pourcentage d'un aliment important (comme le riz) absorbe souvent une plus grande partie des dépenses alimentaires supplémentaires qu'une forte augmentation en pourcentage d'un aliment si celui-ci ne représente qu'une petite partie des dépenses (comme le blé).

Tableau 6.7 Elasticités-revenu de la demande de produits alimentaires, par pays et lieu de résidence

Produit	Burkina Faso		Côte d'Ivoire		Ghana		Mali		Niger		Sénégal		Togo	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Riz	0.9	1.4	0.4	0.7	1.25	1.17	0.5	1.2	0.8	1.4	0.6	0.9	0.8	1.2
Produits à base de blé	1.5	1.7	1.0	1.2	1.11	1.24	1.3	0.8	1.7	1.5	0.7	1.1	1.2	2.0
Maïs	0.4	0.7	0.0	0.5	0.74	0.81	0.4	0.5	0.8	1.3			0.2	0.7
Mil et sorgho	-0.2	0.6				0.19	0.2	0.5	0.5	0.9	0.5	0.9	0.5	0.6
Manioc			0.5	0.7	0.98	1.65							0.7	1.1
Igname			0.6	0.5	1.27	2.19							1.0	1.4
Banane plantain			0.6	0.7	0.37	1.31								
Haricots/niébé									0.6	1.1			0.5	1.0
Légumineuses							0.7	1.1						
Fruits et légumes	0.9	1.0	0.8	0.9	0.94	1.31	0.7	0.7	1.0	1.3	1.0	1.4	1.0	1.1
Huiles et des oléagineux	0.9	1.1	0.6	0.7	0.51	0.88	0.7	0.9	1.1	1.2	0.6	1.0	0.8	1.0
Viande	1.4	1.5	1.0	1.2	1.16	1.46	1.0	1.3	1.3	1.3	1.3	2.4	1.3	1.6
Poisson et fruits de mer	0.9	1.2	0.7	0.8	0.99	0.89	0.6	0.9	0.9	1.0	1.0	0.9	1.0	1.2
Produits laitiers	1.5	1.3	1.3	1.4	1.34	0.51	1.1	1.3	1.2	0.9	1.1	2.1	1.7	2.1
Sucre							0.6	0.8			0.6	1.0		
Boissons et stimulants	1.0	1.1	1.3	1.3	1.81	1.61			1.1	1.4			1.3	1.1
Restauration			3.2	4.3									1.6	1.3
Autres produits alimentaires	0.7	1.0	1.2	1.5	1.67	1.37	0.8	0.9	1.0	1.1	1.0	0.9	0.9	0.9

Source: Taondyandé et Yade, 2012b

Les figures 6.1 à 6.4 présentent les PMBA calculées pour les zones rurales et urbaines des pays ayant fait l'objet d'enquêtes. Les tableaux que brossent ces chiffres sont similaires à ceux de l'analyse de l'élasticité mais ils donnent une meilleure idée de l'ampleur des variations absolues de la demande pour différents aliments au fur et à mesure de l'augmentation des dépenses alimentaires totales.

Féculents

Les parts marginales des féculents dans le budget alimentaire (figures 6.1 et 6.2) sont frappantes pour plusieurs raisons.

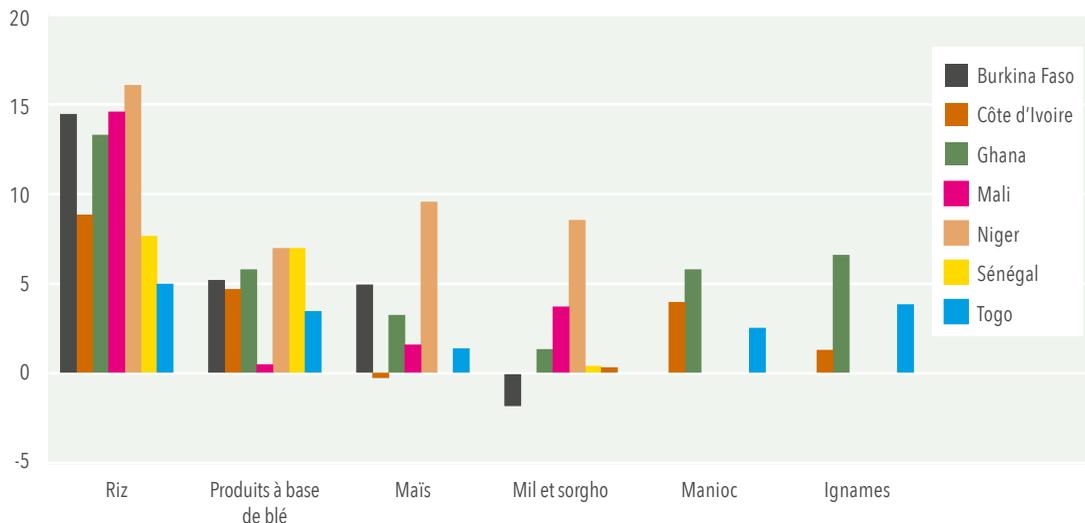
- » La forte demande potentielle future est évidente pour le riz, tant en zone rurale qu'urbaine. Au Mali, par exemple, les consommateurs urbains consacraient au riz 14 % de toute augmentation des dépenses alimentaires par habitant ; en zone rurale, le chiffre est de 25 %. Dans quatre des sept pays, les

PMBA du riz sont plus élevées en zone rurale qu'urbaine, ce qui indique que les consommateurs ruraux de ces pays sont plus enclins, en cas d'augmentation de leurs revenus, à renforcer leur consommation de riz que leurs homologues urbains.⁵⁷ L'augmentation de la consommation de riz dans la région est donc non seulement un phénomène urbain mais également rural.

- » Les PMBA très élevées enregistrées par les résidents des zones rurales du Burkina Faso et du Niger se rapportant à tous les féculents, surtout le mil et le sorgho, indiquent leur vif souhait de consommer plus de calories. Plus de 40 % de toutes les dépenses alimentaires supplémentaires en zone rurale au Burkina seraient consacrées aux aliments de base (24 % au mil et sorgho) ; en zone rurale au Niger,

⁵⁷ Le niveau initial de consommation de riz par habitant est beaucoup plus bas en zone rurale ; leur PMBA plus élevée indique que les consommateurs ruraux cherchent à « rattraper » les modes de consommation urbaines.

Figure 6.1 Parts marginales des aliments de base dans le budget alimentaire en zones urbaines

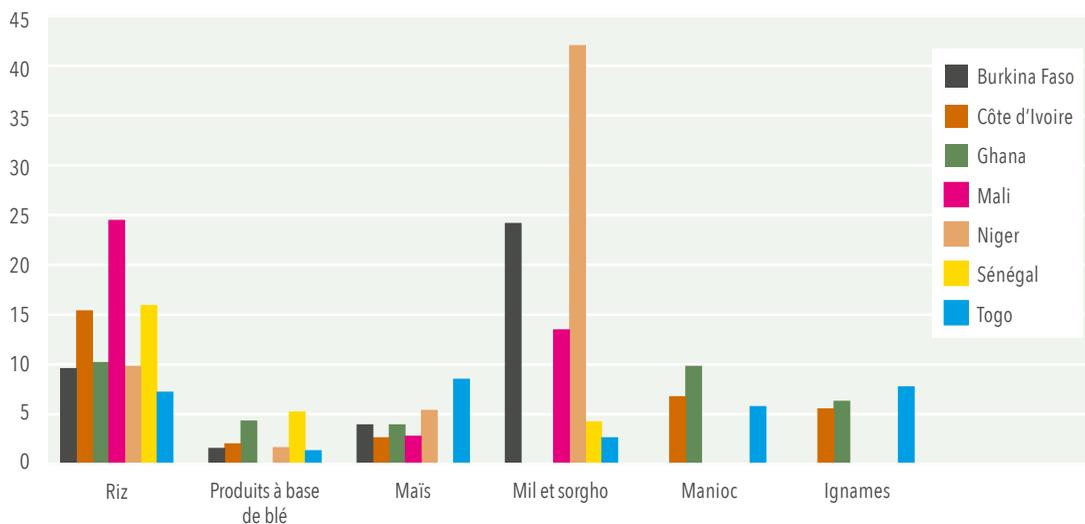


Source: Taondyandé et Yade, 2012b.

Données des années suivantes:

Burkina Faso (2002), Côte d'Ivoire (2008), Ghana (2006), Mali (2006), Niger (2005), Sénégal (2002), et Togo (2006).

Figure 6.2 Parts marginales de budget alimentaire pour les aliments de base en zones rurales



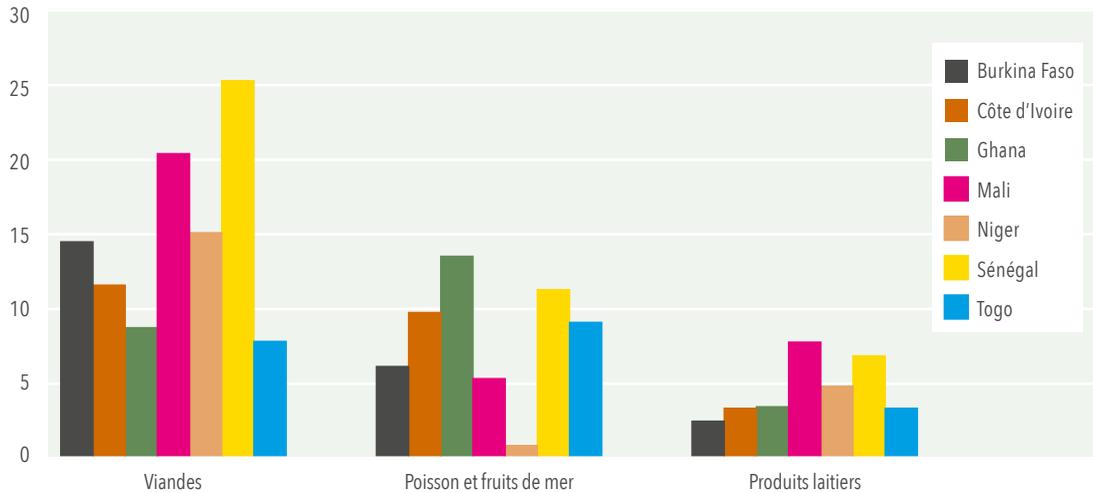
Source: Taondyandé et Yade, 2012b.

Données des années suivantes:

Burkina Faso (2002), Côte d'Ivoire (2008), Ghana (2006), Mali (2006), Niger (2005), Sénégal (2002), et Togo (2006).

les chiffres correspondants sont respectivement de 59 % pour tous les féculents et 42 % pour le mil et le sorgho. Donc, bien que les perspectives de la demande à long terme pour ces céréales ne soient pas brillantes en zone urbaine (par exemple, la PMBA du mil et sorgho en zone urbaine au Burkina est négative,

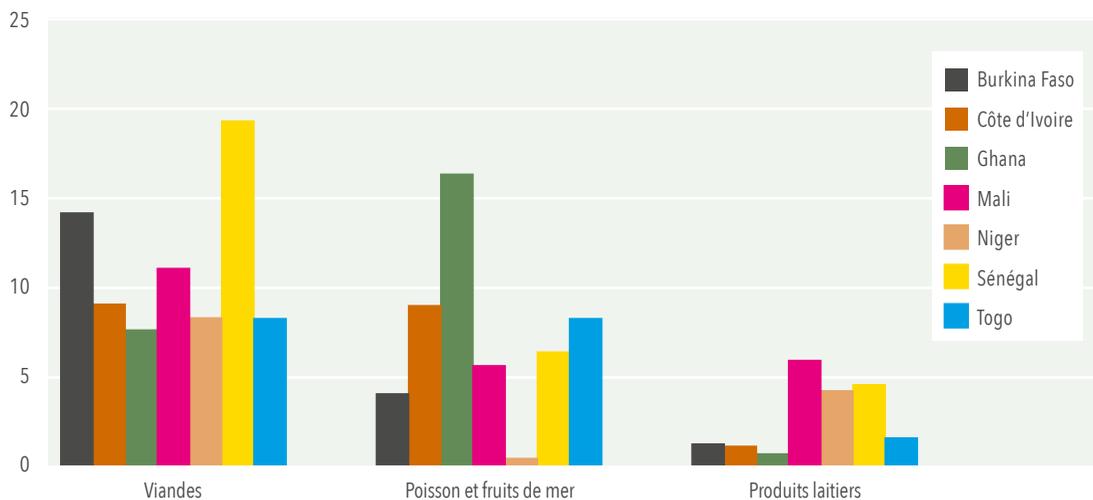
indiquant ainsi que la consommation par habitant tombe lorsque le budget alimentaire augmente), elles restent importantes et potentiellement des sources croissantes de calories pour les populations rurales pauvres dans ces pays enclavés du Sahel.

Figure 6.3 Parts marginales des produits d'origine animale dans le budget alimentaire en zones urbaines

Source: Taondyandé et Yade, 2012b.

Données des années suivantes:

Burkina Faso (2002), Côte d'Ivoire (2008), Ghana (2006), Mali (2006), Niger (2005), Sénégal (2002), et Togo (2006).

Figure 6.4 Parts marginales des produits d'origine animale dans le budget alimentaire en zones rurales

Source: Taondyandé et Yade, 2012b.

Données des années suivantes:

Burkina Faso (2002), Côte d'Ivoire (2008), Ghana (2006), Mali (2006), Niger (2005), Sénégal (2002), et Togo (2006).

» La PMBA du blé est plus importante en milieu urbain que rural pour tous les pays étudiés sauf le Ghana, reflétant ainsi les faibles niveaux actuels de consommation de blé dans les zones rurales. Dans les zones urbaines, la PMBA du blé oscille entre 3,5 et 7,1 % sauf au Mali, où elle est inférieure à 1 %. Mais au Niger et au Mali, les PMBA du maïs dans les zones urbaines dépassent celles du blé, signe que, au fur et à

mesure que les Maliens et Burkinabé résidant en zone urbaine dépendent davantage pour l'alimentation, ils dépendent plus pour le maïs que pour les produits à base de blé. Dans les zones rurales, la PMBA du maïs dépasse celle du blé dans tous les pays pour lesquels des données sont disponibles, sauf au Ghana où les PMBA sont similaires. Dans l'ensemble, ces conclusions impliquent qu'avec l'augmentation des dépenses

alimentaires, les dépenses absolues de maïs dépasseront celles de blé dans presque tous les pays étudiés ici.

- » Dans les trois pays pour lesquels nous disposons de données au sujet des racines et tubercules (Côte d'Ivoire, Ghana et Togo), les PMBA de l'igname et du manioc dépassent celles du blé en zone rurale et, au Ghana, en zone urbaine également. En milieu rural au Ghana, la PMBA du manioc approche celle du riz. En zone urbaine au Togo, la PMBA de l'igname dépasse celle du blé, tandis qu'en zone rurale en Côte d'Ivoire, la PMBA du manioc n'est que légèrement inférieure à celle du blé. Ces chiffres indiquent qu'au fur et à mesure de l'augmentation des dépenses alimentaires totales, les dépenses absolues de manioc et d'igname augmenteront à un rythme comparable à celui du blé (mais moins rapide que celui du riz) dans ces pays du littoral.

Produits d'origine animale

Les figures 6.3 et 6.4 présentent les PMBA des produits d'origine animale, indiquant la proportion de toute augmentation dans les dépenses alimentaires consacrée aux produits d'origine animale. Selon les élasticités estimées, ce sont les produits pour lesquels la demande s'élèverait en pourcentage le plus rapidement avec la hausse des revenus par habitant. On peut tirer les principales observations suivantes de ces PMBA :

- » Les PMBA de tous les produits d'origine animale sont élevées, surtout en zones urbaines (dans une fourchette comprise entre 20 % au Togo et au Niger et 44 % au Sénégal), ce qui indique qu'une part importante de toutes les dépenses alimentaires supplémentaires se dirigerait vers ces produits.
- » Tant dans les zones urbaines que rurales, les PMBA de la viande (viande rouge et volaille ensemble) sont les plus élevées, suivies du poisson puis des produits laitiers. Bien que les élasticités-revenu des produits laitiers dépassent celles de la viande (indiquant que les dépenses pour les produits laitiers augmenteraient à un taux plus élevé que celles de la viande en cas de hausse des revenus), les PMBA indiquent

que le volume absolu des dépenses de produits à base de viande augmenterait à un rythme deux fois plus rapide que celui des dépenses de produits laitiers. L'infrastructure commerciale de la viande devra donc se renforcer davantage, en termes absolus, en comparaison à celle des produits laitiers.

- » Le volume absolu des dépenses consacrées à la viande suite à une augmentation des revenus serait également plus important que celui du poisson dans tous les pays, sauf au Ghana et au Togo.
- » Pour presque tous les produits dans chacun des pays, les PMBA des produits d'origine animale sont plus élevées en zone urbaine que rurale, en raison d'une consommation initiale plus importante de produits d'origine animale en ville et de la priorité qu'accordent les consommateurs ruraux de certains pays, comme le Burkina Faso et le Niger, aux achats de féculents pour une grande partie de leurs dépenses alimentaires supplémentaires. Les PMBA plus élevées dans les zones urbaines, en conjonction avec une rapide urbanisation de ces pays, suggère qu'une forte proportion des augmentations futures de dépenses de produits d'origine animale se produira en zone urbaine.

Autres produits

Les PMBA des fruits et légumes à l'échelon national s'établissent entre un peu plus de 5 % au Mali et au Niger à presque 14 % au Togo, au Ghana et en Côte d'Ivoire. Les chiffres sont plus élevés en zone urbaine que rurale dans tous les pays sauf au Ghana. Ces chiffres signalent une augmentation potentiellement importante des dépenses absolues de fruits et de légumes en zones urbaines suite à des hausses de revenus, en général dépassant celle du poisson et des produits laitiers. Cette forte augmentation semble indiquer que les chaînes de valeurs des fruits et légumes pourraient être d'importantes sources de revenu et d'emploi dans l'avenir. Les PMBA des huiles et oléagineux sont en général plus faibles, entre 4 et 7 % à l'échelle nationale. Dans les quatre pays du littoral (Sénégal, Ghana, Togo et Côte d'Ivoire) où l'huile de palme et l'huile d'arachide figurent dans le

régime alimentaire traditionnel, ces PMBA sont plus élevées en zone rurale qu'en zone urbaine et l'inverse est vrai dans les trois pays enclavés du Sahel (Burkina, Mali et Niger). Les PMBA concernant les repas pris à l'extérieur sont extrêmement élevées en Côte d'Ivoire et au Togo, les deux seuls pays pour lesquels cette rubrique existait. En zone urbaine au Togo, presque 30 % de toutes dépenses alimentaires supplémentaires seraient consacrés à de tels repas en dehors du domicile. Le chiffre correspondant est de 17 % en zone urbaine de Côte d'Ivoire. Tout comme les données sur l'élasticité, cette constatation semble indiquer qu'avec la hausse des revenus, on pourrait assister à une explosion de la demande de mets préparés, surtout en ville.

6.5 Synthèse : Principales conclusions et implications politiques

L'analyse des enquêtes budget-consommation révèle que la part de l'alimentation dans les dépenses totales des ménages est restée élevée, dans une fourchette comprise entre 39 % en Côte d'Ivoire et 65 % au Nigeria ces dix dernières années. Lorsque les revenus augmentent, la part des dépenses consacrée à l'alimentation diminue, mais seulement légèrement, dans les quatre quintiles inférieurs où cette part dépasse 50 % dans tous les pays sauf en Côte d'Ivoire. La diminution est plus évidente lorsque l'on passe du quatrième au cinquième quintile de revenus étant donné que les catégories de revenus moyens et élevés appartiennent principalement au quintile le plus élevé. Les implications politiques sont au nombre de deux. Premièrement, en raison de la part importante de l'alimentation dans les dépenses totales des ménages, des groupes de populations nombreuses sont vulnérables aux augmentations des prix alimentaires. Du point de vue politique, les possibilités d'encourager la production alimentaire nationale en augmentant les prix (en augmentant les droits de douane à l'importation, par exemple,) sont donc limitées. Deuxièmement, les parts importantes des dépenses alimentaires, même dans le quintile le plus riche se traduit par une part disproportionnée de ménages à revenu moyen et supérieur dans les dépenses totales de produits alimentaires et les marchés des

produits alimentaires nationaux en plein essor. Il est crucial de comprendre cette demande du point de vue de la qualité, sécurité sanitaire et présentation des produits alimentaires pour appliquer une politique alimentaire nationale apte à concurrencer les importations.

En ce qui concerne les groupes de denrées alimentaires de base, les céréales représentaient la plus grande partie des dépenses alimentaires totales dans sept des neuf pays couverts par les enquêtes analysées dans le présent chapitre, suivies des produits de l'élevage et du poisson. C'est uniquement au Ghana et au Bénin que les produits de l'élevage et le poisson représentent la part la plus importante des dépenses, suivis des céréales (au Ghana) et des racines et tubercules (au Bénin). Au Nigeria, les dépenses consacrées aux racines et tubercules n'étaient que légèrement inférieures à celles des céréales. Les dépenses alimentaires étaient plus diversifiées dans les pays du littoral que dans les pays enclavés du Sahel. Parmi les céréales, le riz absorbe la plus grande part des dépenses alimentaires en zone urbaine dans cinq des neuf pays. En outre, dans la plupart des pays, les quintiles de revenus les plus bas consacrent une part similaire, voire plus importante, de leur budget au riz que les quintiles de revenus les plus élevés. Ce fait souligne l'importance du riz en tant qu'aliment commode, même pour les pauvres. Au Sénégal, le pays avec la plus forte consommation de riz par habitant parmi tous les pays étudiés, les parts de budget consacrées au riz dans les zones urbaines ont fortement chuté avec la hausse des revenus. Les ménages urbains sénégalais ont, semble-t-il, progressivement remplacé le riz par des produits de l'élevage lorsque leur revenu a augmenté. On constate des tendances similaires pour les parts de budget consacrées au groupe des féculents au Ghana et en Côte d'Ivoire. Bien que les parts de budget consacrées à ces aliments de base aient diminué avec la hausse des revenus, les dépenses par habitant ont continué d'augmenter en termes absolus. Ceci confirme que les ménages à revenus moyens et élevés restent des sources importantes de demande de féculents dans ces pays.

Le riz et le blé sont moins importants en zone rurale qu'en zone urbaine. Mais la comparaison avec les données des enquêtes antérieures montre

leur importance grandissante dans tous les segments de revenus. Le mil et le sorgho et, à un moindre degré, le maïs représentent toujours des parts importantes des budgets alimentaires ruraux dans les pays enclavés du Sahel. La consommation de blé n'absorbe toujours que moins de 2 % des dépenses alimentaires, sauf au Sénégal. Dans tous les pays, les quintiles de revenus les plus élevés dépensent plus pour le blé que leurs homologues plus démunis, aussi bien en zone rurale qu'urbaine. Ceci suggère un accroissement de la demande de blé lorsque les revenus augmentent, quoiqu'à partir d'un niveau de départ beaucoup plus faible que pour le riz. Ce n'est que dans les zones urbaines au Sénégal, pays avec le niveau de consommation de blé le plus élevé parmi les pays étudiés, que la part du budget alimentaire consacrée aux produits à base de blé baisse légèrement lorsque les revenus augmentent. Les parts de dépenses alimentaires consacrées aux fruits et légumes ont augmenté au fil du temps dans les six pays (y compris le Nigeria) pour lesquels nous disposons de deux enquêtes. Aucune différence notable n'existait entre les segments de revenus. Par contre, les parts des dépenses pour la viande, le poisson et les produits laitiers augmentaient fortement avec les revenus, tant dans les zones rurales qu'urbaines. Comme le montre l'analyse des bilans alimentaires, l'importance relative du poisson et de la viande varie selon les pays. Au Sénégal et au Ghana, les parts des dépenses consacrées à la viande augmentaient avec les revenus aux dépens du poisson, tandis que l'inverse était vrai en Côte d'Ivoire.

Les élasticité-revenu étaient élevées pour la plupart des denrées alimentaires, y compris les produits à base de blé, la viande, les produits laitiers, les boissons, les fruits et les légumes. Les élasticité-revenu étaient plus élevées en zones rurales qu'urbaines. La croissance des revenus ruraux semble donc entraîner une augmentation disproportionnée de la demande des produits alimentaires ainsi qu'une rapide modification de la composition du panier alimentaire. L'analyse des parts marginales du budget alimentaire indique que ce sont les produits d'origine animale, suivis du riz, du poisson et des fruits et légumes qui présentent le meilleur potentiel de croissance du marché. La production et la commercialisation de ces produits

font appel à une main d'œuvre importante et ont donc le potentiel de créer de nombreux emplois, à condition de pouvoir satisfaire la demande par la production locale et non des importations. Ces produits sont également très périssables et exigent donc une étroite coordination de leurs chaînes de valeur pour pouvoir fournir des produits de qualité et éviter des problèmes de sécurité sanitaire.

Bien qu'en pourcentage, la consommation de blé augmente rapidement avec les revenus, dans certains des pays étudiés, les projections indiquent que les dépenses de maïs, d'igname et de manioc augmenteront autant ou même plus en valeur absolue que les dépenses de blé. Enfin, les études indiquent que la demande de produits alimentaires transformés et de produits de restauration répond fortement à l'augmentation des revenus. La demande de services de transformation et de commercialisation, surtout en zone urbaine, devrait donc augmenter très rapidement avec la hausse des revenus par habitant. Un facteur essentiel de cette évolution est le coût d'opportunité du temps, surtout chez les femmes qui se chargent de la majorité de la préparation des aliments dans la sous-région. Dans les pays où de nombreuses personnes, surtout les jeunes femmes avec un faible niveau d'instruction, ont peu d'opportunité de trouver des emplois rémunérés, la demande de produits transformés reste faible parce que la préparation à la maison reste moins coûteuse. Par contre, dans les pays comme le Ghana où les revenus augmentent rapidement et où les femmes trouvent plus d'emplois à l'extérieur du foyer, la demande des services de transformation est en plein essor. Cette évolution laisse à croire que si l'Afrique de l'Ouest maintient une croissance forte et généralisée des revenus, la demande de denrées alimentaires de base transformées va probablement exploser, surtout dans les zones urbaines.

Pour mieux comprendre la nature de ces demandes de produits transformés et d'aliments consommés en dehors du foyer, ainsi que l'évolution de la demande pour différentes catégories de produits d'origine animale dans un milieu urbain dynamique, le Chapitre 7 analyse les informations recueillies lors de discussions avec des consommateurs et détaillants en milieu urbain, au Ghana et au Nigeria.

Annexe au Chapitre 6

Tableau d'annexe A6.1 Pourcentage du budget alimentaire consacré à différents aliments, par groupe de revenus, en zone urbaine (%)

Pays	Quintile (urbain)	Riz	Maïs	Mil/sorgho	Blé	Racines & tubercules	Total féculents	Fruits & légumes	Produits d'origine animale
Burkina Faso (2009)	1	16.4	16.6	14.6	2.3	0.6	50.5	8.7	6.8
	2	18.9	18.1	14.8	2.4	0.4	54.6	7.6	7.5
	3	21.7	16.2	9.1	3.6	0.7	51.3	8.5	8.8
	4	21.8	15.4	5.9	4.4	0.8	48.3	8.9	11.8
	5	25.2	16.6	3.1	5.2	1.1	51.2	7.6	16.1
Côte d'Ivoire (2008)	1	24.9	5.6	0.4	2.3	12	45.2	16.2	18.4
	2	23.7	3.9	0.6	3.3	10.6	42.1	16.6	21.3
	3	20.8	2.3	0.4	3.8	10	37.3	16.8	24.1
	4	17.2	1.8	0.4	4.4	9.6	33.4	17.3	26.2
	5	13.5	1.0	0.4	4.7	8.0	27.6	17.0	29.5
Ghana (2006)	1	13.9	8.1	0.5	5.4	13.0	40.9	14.9	25.6
	2	12.5	6.8	0.2	5.7	14.4	39.6	14.1	26.7
	3	12.2	5.5	0.2	6.1	12.3	36.3	14.2	28.4
	4	11.6	4.8	0.3	5.7	12.6	35.0	13.8	29.1
	5	11.1	3.7	0.1	5.9	12.9	33.7	13.3	27.4
Mali (2006)	1	20.5	5.5	14.8	3.8	1	45.6	11.1	16.1
	2	24.8	2.5	13.5	4.5	1.4	46.7	10.8	17.5
	3	22.5	2.7	11.5	3.9	2.3	42.9	11.6	20.7
	4	21.9	2.1	8.2	5.0	3.2	40.4	12.3	22.2
	5	14.0	1.9	6.3	4.8	3.8	30.8	11.5	36.5
Niger (2005)	1	18.7	10.6	29.9	1	0.8	61.0	7.1	7.8
	2	21.2	11	22.2	1.8	0.5	56.7	6.9	10.4
	3	20.4	11.5	18.8	2.4	0.9	54.0	7.6	12.7
	4	18.7	11.2	14.9	4.2	1.3	50.3	8.4	14.3
	5	16.1	10.1	10.4	5.8	1.7	44.1	9.6	19
Sénégal (2002)	1	18.9	0.1	3.1	11.3	2.3	35.7	12.4	9.3
	2	15.3	0.1	2.6	12.8	2.6	33.4	13.3	12.7
	3	13.5	0.2	2.4	13.1	2.7	31.9	13.3	16.2
	4	10.9	0.2	1.9	11.8	3	27.8	14.4	20.4
	5	12.7	0.2	1.3	9.1	3.1	26.4	14.6	27.5
Togo (2006)	1	7.5	11.1	1	1.4	8.9	29.9	16.4	13.2
	2	7.8	8.6	0.8	2.6	8.4	28.2	15.6	15.5
	3	7	7.4	0.5	3.4	8.6	26.9	15.7	17.7
	4	6.9	5.8	0.2	3.6	8.2	24.7	16.4	19.2
	5	5.6	4	0.2	4.1	8.1	22.0	16.1	22.1

Source : Adapté de Taondyandé et Yade, 2012b

Tableau d'annexe A6.2 Pourcentage du budget alimentaire consacré aux différents aliments, par groupe de revenus, en zones rurales

Country	Quintile (rural)	Riz	Maïs	Mil/sorgho	Blé	Racines & tubercules	Total féculents	Fruits & légumes	Produits d'origine animale
Burkina Faso (2009)	1	5	7.3	35	1.2	0.4	48.9	7.1	7.3
	2	5.9	9.2	38.7	1.1	0.3	55.2	6.5	7
	3	7.4	10.5	36.4	1.3	0.6	56.2	5.7	7.2
	4	8.5	10.2	33.9	1.5	0.6	54.7	5.4	9.3
	5	10.2	10.2	35.8	1.5	0.6	58.3	4.4	10.2
Côte d'Ivoire (2008)	1	21.9	10.3	0.8	1.1	16.9	51.0	13.7	14.7
	2	21.2	7.4	0.8	0.9	21.6	51.9	13.2	16.4
	3	20.4	5.4	0.3	1.4	20.2	47.7	15	17.3
	4	19.9	4.7	0.3	1.7	20.8	47.4	14.6	18.8
	5	17	3.9	0.4	2.2	16.3	39.8	14.2	22
Ghana (2006)	1	8.6	9.3	6.3	2.8	5.1	32.1	15.7	24.6
	2	10.1	7.5	1.5	3.9	8.1	31.1	15.4	31.5
	3	11.6	6.9	0.8	4.1	9.9	33.3	14.3	32.7
	4	10.6	6	0.7	4.4	12.1	33.8	14.7	31.3
	5	10.5	5.3	0.5	4.6	13.3	34.2	13.3	30.7
Mali (2006)	1	10.6	6.1	29.1	1.6	1	48.4	9	13.1
	2	14.2	4.9	28.1	1.9	0.7	49.8	8	14.8
	3	17.6	5.4	24.6	2	1.1	50.7	8	14.8
	4	17.4	5.7	24.1	2.2	0.9	50.3	7.3	16.5
	5	19.5	3.7	17.4	3	1.3	44.9	7.9	22.6
Niger (2005)	1	4.2	4.2	58.1	0.4	0.6	67.5	2.5	10.1
	2	5	3.7	56.8	0.5	1	67.0	3.1	10.2
	3	6.4	4.4	54.4	0.8	0.6	66.6	3.1	11.2
	4	7.2	3.8	50.3	1.4	0.7	63.4	4	11.1
	5	8.9	5.5	44.1	1.6	0.8	60.9	4.7	12.2
Sénégal (2002)	1	25.8	1.1	10	4.5	1.3	42.7	9.9	3.6
	2	21.5	1.2	8.5	6.8	1.8	39.8	10.8	4.6
	3	21.8	1.2	7.6	7.5	1.9	40.0	11	4.9
	4	20.7	0.9	7.6	7	1.9	38.1	11	6
	5	22.6	0.6	6.3	7.6	1.9	39.0	10.4	8.4
Togo (2006)	1	6.5	11	1.6	0.5	5.3	24.9	10.7	12.5
	2	7.4	8.3	1.2	0.8	6.7	24.4	12.4	12.8
	3	7.8	7.5	0.8	1	7.2	24.3	13.7	14.5
	4	8	8	0.8	1.6	7.5	25.9	13.2	14.7
	5	7.9	5.8	0.9	2.2	8.3	25.1	13.8	18.8

Source : Adapté de Taondyandé et Yade, 2012b

Tableau d'annexe A6.3 Evolution des dépenses alimentaires, en pourcentage, consacrées à différents aliments en zones urbaines (%)

Produit	Burkina Faso		Côte d'Ivoire		Ghana		Mali		Sénégal	
	1994	2009	1993	2008	1992	2006	1989	2006	1994	2002
Céréales	36.9	52.2	32.9	24.8	20.5	23.1	29.6	36.4	32.1	26.9
Riz	15.8	22.6	11.3	18.1	7.9	11.8	14.9	19.5	17.1	13.3
Maïs	7.6	16.5	2.9	2.2	7.2	4.9	1.5	2.5	0.1	0.2
Mil et sorgho	9.9	6.7	0.2	0.4	0.2	0.2	11.0	9.4	2.1	1.9
Produits à base de blé	2.9	4.3	18.5	4.1	4.7	5.8	2.0	4.5	12.1	10.9
Autres produits à base de céréales	0.6	2.1			0.4	0.4	0.2	0.4	0.6	0.6

Tableau d'annexe A6.3 Evolution des dépenses alimentaires, en pourcentage, consacrées à différents aliments en zones urbaines (%)

Produit	Burkina Faso		Côte d'Ivoire		Ghana		Mali		Sénégal	
	1994	2009	1993	2008	1992	2006	1989	2006	1994	2002
Racines, tubercules, & plantains	1.9	0.9	8.8	12.1	21.0	15.6	1.6	2.8	2.4	2.9
Manioc & produits à base de manioc			3.0	5.5	8.3	6.7				
Ignames & produits à base d'ignames			2.8	3.3	7.4	5.9				
Autres racines & tubercules			0.4	0.7	1.4	0.4				
Plantains			2.5	2.6	3.9	2.7				
Légumineuses	2.3	3.3					0.7	1.3	0.3	0.4
Huiles et oléagineux	8.1	5.7	5.2	6.6	5.6	4.7	7.8	5.6	13.5	11.3
Fruits et légumes	9.0	8.1	9.5	16.9	10.1	13.8	12.2	11.6	13.2	14.0
Produits d'origine animale et poisson	13.6	12.5	17.7	25.6	27.1	27.7	23.3	25.8	29.4	33.1
Viande	7.5	5.9	11.7	9.0	8.2	8.4	14.8	16.4	11.3	12.8
Produits laitiers	1.5	2.5	1.9	2.0	2.8	2.9	2.9	4.3	5.8	7.5
Œufs & produits à base d'œufs			0.7	1.1	1.5	1.3			0.4	0.6
Poisson & fruits de mer	4.6	4.1	3.4	13.5	14.6	15.2	5.6	5.0	12.0	12.2
Boissons et stimulants	13.8	6.9	3.2	2.2	6.8	7.2	5.2	6.2		
Autres produits alimentaires	14.2	10.4	22.6	11.7	8.9	7.9	19.6	10.4	9.0	11.4

Source: Taondyandé et Yade, 2012b

Tableau d'annexe A6.4 Evolution des dépenses alimentaires, en pourcentage, consacrées à différents aliments en zones rurales (%)

Produit	Burkina Faso		Côte d'Ivoire		Ghana		Mali		Sénégal	
	1994	2009	1993	2008	1992	2006	1989	2006	1994	2002
Céréales	49.4	56.4	35.7	26.6	19.8	22.3	40.0	47.6	42.4	37.7
Riz	7.2	8.5	16.6	19.2	6.5	10.6	8.3	17.1	19.7	22.2
Maïs	5.8	9.9	7.2	5.3	7.2	6.2	3.8	4.9	2.3	0.9
Mil et sorgho	34.9	35.8	0.7	0.4	1.6	1.0	26.4	22.9	16.2	7.4
Produits à base de blé	1.4	1.4	11.3	1.7	4.0	4.3	0.8	2.4	4.1	7.1
Autres produits à base de céréales	0.1	0.7			0.5	0.2	0.7	0.4	0.2	0.2
Racines, tubercules, & plantains	0.9	0.6	31.7	22.2	15.5	14.3	0.9	1.0	1.0	1.8
Manioc & produits à base de manioc			10.6	7.9	8.8	7.5				
Ignames & produits à base d'ignames			12.8	9.7	3.3	3.6				
Autres racines & tubercules			1.9	1.2	0.8	0.4				
Plantains			6.4	3.4	2.6	2.9				
Légumineuses	4.5	3.7					1.2	1.7	1.0	0.9
Huiles et oléagineux	6.7	4.5	6.4	7.2	6.4	5.6	9.5	6.8	14.9	16.3
Fruits et légumes	4.7	5.3	10.1	14.3	9.9	14.1	11.6	7.9	10.7	10.6

Source: Taondyandé et Yade, 2012b

Tableau d'annexe A6.4 Evolution des dépenses alimentaires, en pourcentage, consacrées à différents aliments en zones rurales (%)

Produit	Burkina Faso		Côte d'Ivoire		Ghana			Mali		Sénégal	
	1994	2009	1993	2008	1992	2006	1989	2006	1994	2002	
Produits d'origine animale et poisson	11.4	8.9	7.2	19.1	32.8	30.9	14.6	17.8	18.9	15.7	
Viande	6.3	3.5	4.3	3.9	5.8	6.4	6.5	8.4	7.8	3.6	
Produits laitiers	1.6	2.0	1.4	0.6	1.1	1.4	3.0	3.9	4.2	2.7	
Œufs & produits à base d'œufs			0.3	0.3	1.3	0.8			0.8	0.1	
Poisson & fruits de mer	3.5	3.5	1.2	14.3	24.6	22.4	5.1	5.4	6.2	9.4	
Boissons et stimulants	12.8	8.7	5.2	2.6	8.6	5.9	6.4	6.9			
Autres produits alimentaires	9.4	12.0	3.7	8.0	7.2	6.8	15.7	10.3	10.9	16.9	

Source: Taondyandé et Yade, 2012b